

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

REUNION DU 08/07/2025

DECISION N° 20250708_B_084

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL,
Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX,
Patrick Bruno MARCON, Yves BOMPUIS,
Christine BONNEFOY, Martine GINET

Était excusée représentée : Nathalie JOLIVET : Pouvoir donné
à M. VIAL

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10
alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20250218_D_006 du Conseil Communautaire du
18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire
au Bureau et au Président,

Commission : Famille, Enfance, Jeunesse et Prévention de la Délinquance :
Objet : Convention de mise à disposition à passer avec l'école primaire le Pré vert
d'Aurec sur Loire

Le Bureau,

N° 20250708_B_084

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve la convention de mise à disposition à passer avec l'école
primaire Le Pré Vert d'Aurec sur Loire incluant les points suivants :
 - o Prêt mutuel du matériel de jeux extérieurs et de sport.
 - o Utilisation respectueuse et ordonnée du matériel. En cas de
dégradation, chaque partie s'engage à le remplacer.
 - o Aucun prêt de jeux de société ni de consommables.
- Autorise Monsieur le Président à signer ladite convention.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 08 juillet 2025

Le Président



Frédéric GIRODET

AR Prefecture

043-244301131-20250708-20250708_B_084-AU
Reçu le 11/07/2025